

Filière
Santé-Social

Arrêté du
2/02/2022



Rénovation
BAC PRO
ASSP



REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- Activités
- Moyens et ressources
- Résultats attendus

REFERENTIEL DE COMPETENCES

- Compétences et indicateurs d'évaluation de compétences
- Connaissances et limites de connaissances exigées

REFERENTIEL D'EVALUATION

- Unités constitutives
- Règlement d'examen
- Définition des épreuves

PERIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE



FEVRIER 2022

Publication de l'arrêté portant la création du nouveau BCP ASSP

SEPTEMBRE

2022

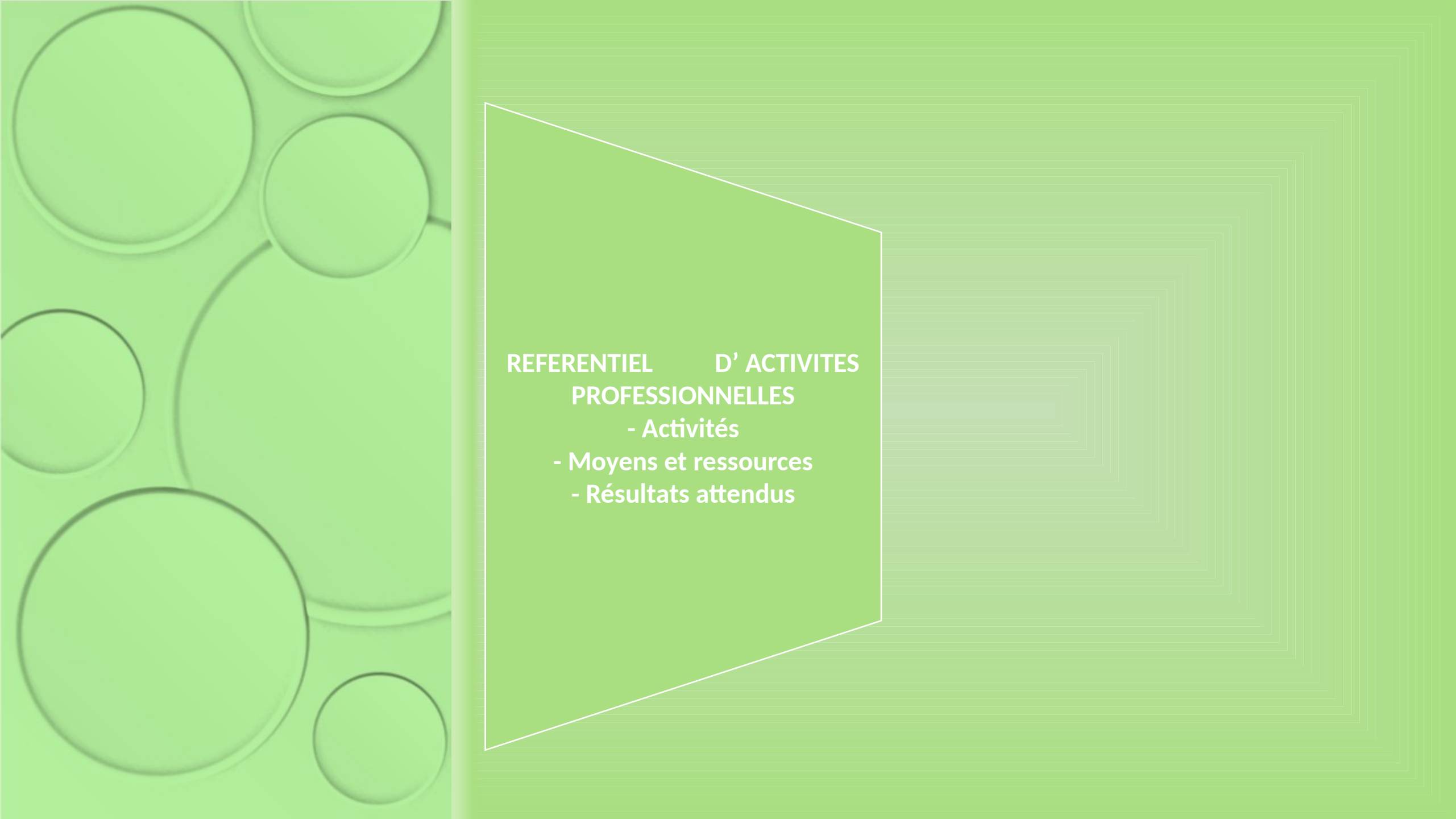
Mise en œuvre du nouveau BCP ASSP

JUIN 2024

Dernière session d'examen du BCP ASSP options A et B (arrêté du 11 mai 2011)

JUIN 2025

Première session d'examen du BCP ASSP (arrêté du 2 février 2022)



**REFERENTIEL D'ACTIVITES
PROFESSIONNELLES**

- Activités
- Moyens et ressources
- Résultats attendus

Quatre pôles d'activités

Pôle d'activités 1

Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Pôle d'activités 2

Intervention auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

Pôle d'activités 3

Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle

Pôle d'activités 4

Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

Pôle d'activités 1 - Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée

Activité 1.1 Accueil, communication avec la personne, sa famille, son entourage

Organisation de l'accueil

Prise de contact avec la personne, sa famille, son entourage

Recueil et analyse des attentes des personnes, de leur famille, de leur entourage, proposition de solutions

Présentation du service ou de la structure

Observation des attitudes et comportements de la ou des personnes

Moyens et ressources

Contexte de l'intervention

Respect du règlement général sur la protection des données (RGPD)

Livret d'accueil

Chartes professionnelles

Règlement intérieur

Organigramme de la structure

Outils de communication

Protocoles d'accueil

Résultats attendus

Conditions matérielles favorables à l'accueil

Accueil dans le respect des règles éthiques

Posture professionnelle adaptée à la situation

Ecoute attentive, disponibilité, comportement adapté aux situations

Repérage rapide des demandes

Réponses en adéquation avec les demandes

Transmission effectuée

Satisfaction de la personne

Même
architecture
pour chacun
des pôles

Point d'ancrage
pour
l'élaboration
des contextes
et des
situations
professionnels



REFERENTIELS DE COMPETENCES

- Compétences et indicateurs d'évaluation de compétences
- Connaissances et limites de connaissances exigées

Certification professionnelle et blocs de compétences

Code du travail, Article L6113-1

Modifié par Ordonnance n°2019-861 du 21 août 2019 - art. 1
Création LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

Un répertoire national des certifications professionnelles est établi et actualisé par l'institution nationale dénommée France compétences mentionnée à l'article L. 6123-5.

Les certifications professionnelles enregistrées dans le répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises **nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles.**

Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et **un référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis.

Les certifications professionnelles sont classées par niveau de qualification et domaine d'activité. La classification par niveau de qualification est établie selon un cadre national des certifications professionnelles défini par décret qui détermine les critères de gradation des compétences au regard des emplois et des correspondances possibles avec les certifications des Etats appartenant à l'Union européenne.

Les certifications professionnelles sont constituées de blocs de compétences, **ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.**

Faciliter les parcours
de formation

Certification
professionnelle :
inscription au RNCP

Principe : activités
professionnelles

Le cadre : les
référentiels

Blocs de
compétences

« Une compétence est un savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations ».

Jacques Tardif (2006)

La variété des ressources implique la mobilisation de connaissances, de savoir-faire, et savoir être

**4 BLOCS DE
COMPETENCES**

Répartition des savoirs-associés :
Techniques professionnelles
Nutrition-alimentation
Sciences médico-sociales
Microbiologie
Biologie-Physiopathologie

Les évolutions du référentiel de compétences:

BLOCS	Evolutions
1- Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur l'accompagnement de la personne avec la notion de projet de vie ou de projet individualisé et le travail en équipe pluriprofessionnelle• Réalisation d'activités d'animation :<ul style="list-style-type: none">- difficulté à mettre en oeuvre un projet d'animation- prise en compte de la création du baccalauréat professionnel « Animation - enfance et personnes âgées »
2- Intervenir auprès de la personne dans les soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur la posture professionnelle, la prise de distance , la posture réflexive• Prise en compte de la participation au raisonnement clinique• Evolution des compétences liées au repas aux dépens de la préparation et en faveur de l'accompagnement et de la distribution

BLOCS	Evolutions
3- Travailler et communiquer en équipe pluriprofessionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Accent sur le travail en équipe , la communication professionnelle• Coordination d'équipe de bionettoyage• Prise en compte des valeurs du soin
4- Réalisation d'actions d'éducation à la santé*	<ul style="list-style-type: none">• Spécificité du bac pro ASSP mise en valeur par la création de ce bloc• Mobilisation des compétences d'analyse, de conception, de rédaction

**activité plébiscitée par les élèves et les professionnels lors des enquêtes*

COMPETENCES PROFESSIONNELLES TERMINALES

BLOC 1

Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée

C1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée*

C1.1 Accueillir, communiquer avec la personne, sa famille, son entourage

C1.2 Participer à la conception, au suivi, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet individualisé, du projet de vie en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle

C1.3 Concevoir et mettre en œuvre des activités d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale pour une personne ou un groupe

BLOC 2

Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne

C2.1 Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation

C2.2 Surveiller l'état de santé de la personne et intervenir en conséquence

C2.3 Assurer l'hygiène de l'environnement proche de la personne et veiller au bon état de fonctionnement du lit, des aides techniques, des dispositifs médicaux dans l'environnement de la personne

C2.4 Distribuer des repas équilibrés conformes aux besoins de la personne (régimes, allergies, texture ...), installer la personne et accompagner la prise des repas

BLOC 3

Travailler et communication en équipe pluriprofessionnelle

C3.1 Gérer ses activités en interagissant avec l'équipe pluriprofessionnelle dans une posture professionnelle adaptée

C3.2 Traiter et transmettre des informations en intégrant les différents outils numériques

C3.3 Participer à la démarche qualité et à la prévention des risques professionnels

C3.4 Coordonner et conduire une équipe de bio-nettoyage

C3.5 Participer à l'accueil, à l'encadrement et à la formation de stagiaires, à l'accueil des nouveaux agents, des bénévoles

BLOC 4

Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

C4.1 Analyser les besoins du public

C4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé

C4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé

LES SAVOIRS ASSOCIES : Volume global par bloc de compétences

REPARTITION HORAIRE ELEVE PAR BLOC SUR LE CYCLE						
	Techniques professionnelles	Nutrition - Alimentation	Sciences médicosociales	Microbiologie	Biologie - Physiopathologie	
BLOC 1	62	3	129		16	210
BLOC 2	132	16	36		41	225
BLOC 3	51		71	35	28	185
BLOC 4	28	40	53		115	236
	273	59	289	35	200	856

EXEMPLE DE REPARTITION DES SAVOIRS ASSOCIES DANS LE BLOC 2

COMPÉTENCES	Techniques professionnelles	Nutrition	Biologie - Physiologie	Microbiologie	SMS
Réaliser la toilette complète d'un adulte alité	La toilette au lit Prévention des risques d'alitement prolongé		Les escarres		La personne malade
Mesurer certains paramètres vitaux, repérer les anomalies et alerter	La mesure des constantes : pouls, pression artérielle, saturation pulsée en oxygène		Système cardio-vasculaire		La personne âgée
Organiser et distribuer des collations ou des repas	Les formes de distribution des repas et collations : distribution directe, distribution différée dans le temps et dans l'espace	Les indications alimentaires ; textures adaptées aux besoins			



REFERENTIEL D'ÉVALUATION

- Unités constitutives
- Règlement d'examen
- Définition des épreuves

Pôles d'activités

Blocs de
compétenc
es

Unités
certificatives

POLE D'ACTIVITES	BLOC DE COMPETENCES	UNITÉ CERTIFICATIVE
Pôle d'activités 1 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée	Bloc de compétences 1 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	U31 Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée
Pôle d'activités 2 Intervention auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	Bloc de compétences 2 Intervenir auprès de la personne lors des soins d'hygiène, de confort et de sécurité, dans les activités de la vie quotidienne	U 32 Soins d'hygiène, de confort et de sécurité
Pôle d'activités 3 Travail et communication en équipe pluri professionnelle	Bloc de compétences 3 Travailler et communiquer en équipe pluri professionnelle	U33 Travail et communication en équipe pluri professionnelle
Pôle d'activités 4 Réalisation d'actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné	Bloc de compétences 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné	U2 Conception d'action(s) d'éducation à la santé

Les épreuves (synthèse)

E2

- « **Conception d'action(s) d'éducation à la santé** »
- Epreuve ponctuelle écrite
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 4

E31

- « **Accompagnement de la personne dans une approche globale et individualisée** »
- Bilan de la PFMP avec appréciation du tuteur
- CCF en centre de formation
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 1
- Présentation d'un dossier et un entretien

E32

- « **Soins d'hygiène, de confort et de sécurité** »
- Bilan de la PFMP
- CCF en milieu professionnel
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 2
- Présentation orale d'un raisonnement clinique

E33

- « **Travail et communication en équipe pluriprofessionnelle** »
- Bilan en PFMP
- CCF en milieu professionnel et en centre de formation
- Elaboration d'un dossier et questionnaire par écrit
- Evalue tout ou partie des compétences et des savoirs associés du bloc 3

Pour les scolaires des lycées publics et privés sous contrat et les apprentis d'un CFA habilité

Epreuve	Coef	Mode	Durée	Lieu
U2	4	Ponctuel écrit	4 h	Centre de formation
U31	4	CCF	45 min	Centre de formation
U32	4	CCF		PFMP
U33	4	CCF	30 min	Centre de formation + PFMP



**PERIODES DE
FORMATION EN
MILIEU
PROFESSIONNEL**

DEFINITION



Les périodes de formation en milieu professionnel et les stages correspondent à des **périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel** au cours desquelles **l'élève ou l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation** en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de **favoriser son insertion professionnelle**. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini **par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil.**

Article L. 124-1 du Code de l'Éducation

L'accompagnement des élèves, des tuteurs, par les équipes enseignantes est indispensable :

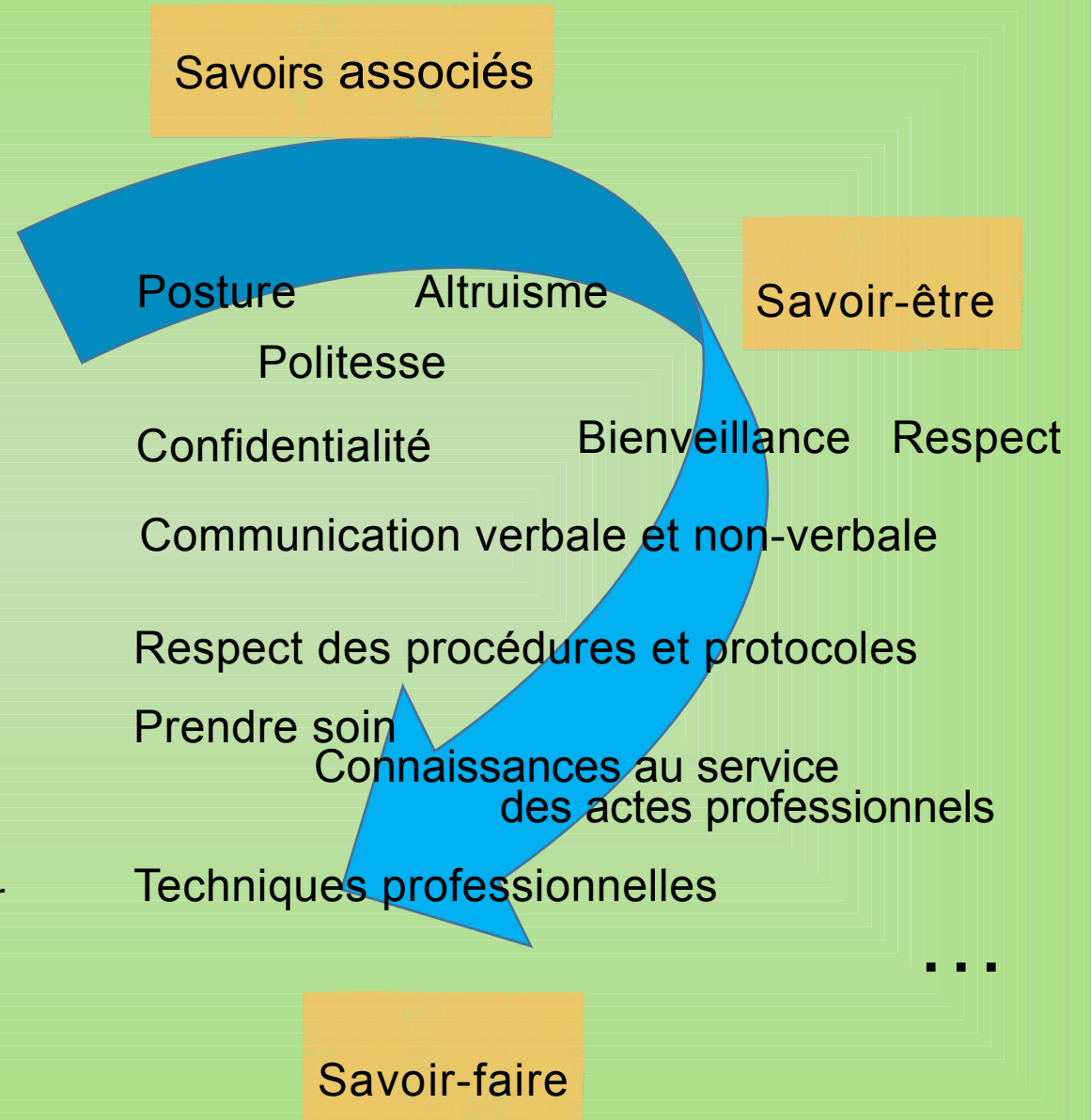
- **préparation**
- **suivi**
- **exploitation pédagogique.**

OBJECTIFS

En situation professionnelle et en présence d'utilisateurs :

- Mobiliser les compétences développées, les savoirs étudiés en formation (connaissances au service des actes professionnels)
- Poursuivre le développement des compétences professionnelles
- Appréhender l'organisation de différents secteurs sanitaires et médico-sociaux
- Apprendre à s'insérer dans des équipes de travail pluridisciplinaires

Mobilisation de ce qui a été appris en formation pour intervenir de manière professionnelle dans chaque contexte (analyse, argumentation, raisonnement, actions conscientisées...)



ATTENDUS DES SECTEURS PROFESSIONNELS

Lien avec la compétence 1.0

1.0 Adopter une posture professionnelle adaptée*

- Attitude réflexive sur sa pratique, prise de distance
- Réajustement des pratiques en tenant compte du contexte de travail
- Prise en compte de la situation et des interlocuteurs
- Respect des valeurs de l'autre
- Respect des règles éthiques
- Utilisation raisonnée des réseaux sociaux
- Respect de l'e-réputation
- Respect de la confidentialité
- Réalisation des actions dans une démarche constante de bientraitance
- Capacité à identifier et à gérer ses émotions
- Adaptabilité aux situations complexes
- Respect de ses limites de compétences, de son champ d'intervention

Lien avec les compétences professionnelles attendues dans le référentiel (protocoles, procédures, communication)

ENJEUX

**Travailler sur des situations réelles
difficilement simulables au lycée**

**Conscientiser les gestes professionnels en
mobilisant les savoirs, en faisant les liens
entre la théorie et la pratique**

**Affiner le projet professionnel en
découvrant différentes structures**

Développer l'autonomie

**Approfondir la connaissance
de l'environnement
professionnel**

**Développer des compétences de
communication et l'utilisation
des outils numériques**

**Apprendre à s'inscrire dans
une équipe
pluriprofessionnelle**

**Développer les compétences
langagières en lien avec le
vocabulaire professionnel**



Les périodes de formation en milieu professionnel

Les lieux

Les PFMP doivent être complémentaires en termes de publics accueillis, de types de structures et d'activités à réaliser

Les apprenants doivent se conformer aux conditions de vaccination et aux autres exigences relatives à la prévention des risques professionnels

- ✓ dans les établissements de santé, publics ou privés dont les établissements de rééducation fonctionnelle, de réadaptation
 - ✓ dans les structures médico-sociales accueillant des personnes en situation de handicap (adultes ou enfants) ou des personnes âgées
 - ✓ dans les services de soins ou d'aide à domicile
 - ✓ dans des structures d'accueil collectif de la petite enfance
 - ✓ en école élémentaire auprès d'accompagnant du jeune en situation de handicap
- ✓ Autre possibilité : en école maternelle ou accueil périscolaire pour les PFMP de seconde et éventuellement la première PFMP de première professionnelle.

PLANIFICATION

- Elle doit faire l'objet d'une concertation entre le DDFPT et l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Elle porte sur l'ensemble du cycle de formation et fait apparaître les périodes de certification
- Elle tiendra compte des objectifs de PFMP, des possibilités d'accueil dans les différentes structures (concertation avec les établissements de proximité). La structure d'accueil doit être informée des attendus du stage et des évaluations (formatives ou certificatives)

Classes	Durées	Lieux
Seconde	6 semaines	Structures médico-sociales Services d'aide à domicile Structures d'accueil collectif de la petite enfance
Première	8 semaines	Etablissements de santé. Structures médico-sociales. Service de soins ou d'aide à domicile. Ecole élémentaire (accompagnement d'enfant en situation de handicap)
Terminale	8 semaines	

Sur les 16 s,
10 s au moins
doivent se
dérouler auprès
d'adultes non
autonomes.

PFMP
certificatives
sur les 12
dernières
semaines

Recherche du lieu de PFMP

- ▭ « **La recherche des organismes d'accueil** est menée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, coordonnée par le directeur ou la directrice délégué(e) aux formations technologiques et professionnelles, ce qui n'exclut pas une participation des élèves à cette recherche sous réserve que celle-ci soit préparée. » *Circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016*

- ▭ La recherche du lieu de PFMP doit tenir compte :
 - Du référentiel d'activité professionnelle (**RAP**) ;
 - Des compétences ciblées selon le niveau de formation ;
 - Des épreuves certificatives à évaluer ;
 - Du projet professionnel de l'élève ;
 - De l'éloignement géographique de l'élève (faisabilité -/- modes de transport).

Préparation de l'élève avant le départ en PFMP

L'équipe pédagogique construit des documents de liaison exploitables par l'ensemble des acteurs de la formation (tuteur, équipe pédagogique, élèves)



L'équipe pédagogique familiarise les élèves à ces documents de liaison

Ces documents présentent les éléments indispensables au suivi de la PFMP :

Objectifs de formation et de PFMP ...

Niveaux atteints ou à atteindre pour chaque compétence identifiée...

Outils d'évaluation à mi-parcours et en fin de PFMP

Suivi des PFMP

- Toutes les PFMP font l'objet d'un suivi et d'une évaluation qui peut être formative ou certificative.
- Le suivi des PFMP concerne l'ensemble de l'équipe pédagogique.
Conformément à la circulaire (29 mars 2016 – Voie professionnelle – Organisation et accompagnement des PFMP), il prévoit deux contacts.
La dernière visite doit être menée en présentiel, en fin de PFMP, par le tuteur de stage et l'enseignant référent (identification/répartition en équipe).
- Les visites de PFMP supports d'évaluation certificative doivent être assurées par un enseignant de spécialité.

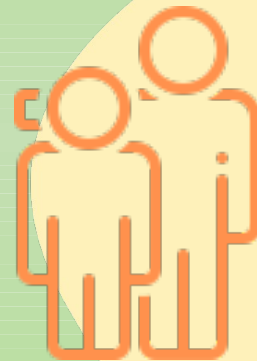
Exploitation de la PFMP

*Organiser un temps de restitution des
situations vécues et activités réalisées
Exploiter des situations de travail*

*Encourager la réflexion de l'élève
sur la construction (évolution)
de son projet professionnel*

*Rédiger des situations de travail
contextualisées qui pourront être
exploitées en centre de formation*

*Aider l'élève à construire une
culture professionnelle*



**Comment
exploiter les
PFMP?**

*Exploiter différents
documents professionnels*

Associer toutes les disciplines

Liens PFMP - EPREUVES

EPREUVES CERTIFICATIVES / PFMP

Epreuves	Durées	Lieux	Places dans la formation	Modalités
Sous-épreuve E 31 Coef. 4 Accompagner la personne dans une approche globale et individualisée	4 s mini	Etablissement sanitaire (gériatrie, longue durée) ou médico-social ou service d'aide à domicile ou école élémentaire auprès d'un enfant en situation de handicap	Terminale	Evaluation sur dossier en centre de formation prenant appui sur au moins 4 semaines de PFMP effectuées en terminale
Sous-épreuve E32 Coef. 4 Soins d'hygiène et de confort, de services à la personne	4 s mini	Etablissement sanitaire ou médico-social ou service de soins à domicile (HAD ou SSIAD) auprès d'adultes non autonomes	Terminale	Bilan oral effectué en fin de PFMP sur toutes les activités réalisées - présentation d'1 raisonnement clinique concernant 1 personne (10 min) - interrogation des SA en lien avec prise en soins relevant de l'unité U32 (10 min)
Sous-épreuve E33 Coef. 4 Travailler en équipe pluriprofessionnelle Deux situations d'évaluation	4 s mini	établissement de santé, structures médico-sociales, structures ou services d'accompagnement de la pers. en situation de handicap ou service de soins ou d'aide à domicile au sein d'une équipe pluriprofessionnelle.	Fin d'année de 1ère	Bilan oral effectué en fin de PFMP sur toutes les activités réalisées - Vérification maîtrise SA bloc 3 (Coef. 2)
			Fin d'année de 1ère ou terminale	Evaluation sur dossier en centre de formation prenant appui sur au moins 4 semaines de PFMP + 3 questions de SA en lien avec le bloc 3
Epreuve E2 Coef.4 Conception d'action(s) d'éducation à la santé		En centre de formation	Fin de Terminale	Epreuve ponctuelle écrite à partir d'un dossier technique fourni aux candidats